

« Les échos de la Rubanerie »

numéro 15 – Janvier 2011

Bulletin de liaison et d'informations du Musée de la Rubanerie cominoise, rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton. larubanerie.comines@yahoo.fr

Champagne !



Des rubaniers rendus fous par un boudet ! Un souvenir de « Y'a pas matière à... », une comédie d'Anny Beauprez.

Les portes de l'an neuf viennent une fois de plus de s'ouvrir sur une nouvelle décennie. La tradition veut qu'en cette période, l'on envoie ses vœux de bonheur et de prospérité à tous ceux que l'on apprécie. Je n'y failirai donc pas en vous souhaitant, en mon nom et en celui de toute ma formidable équipe, une année 2011 des plus réussies. Qu'elle voit l'accomplissement de tous vos desseins, la réalisation de vos envies et surtout, qu'elle vous apporte bonheur et santé.



A l'image du capitaine James Cook (1728-1779), représenté sur ce ruban (MRc730) tissé chez Dalle, embarquez avec nous pour une année 2011 pleine de découvertes !

Si le temps s'égrène à un rythme effréné, le Musée de la Rubanerie cominoise, les batteries rechargées à bloc par la trêve de Noël, repart à la conquête de nouveaux publics. Ainsi, grâce à notre implication dans le réseau français Proscitec, nous participerons au salon « Tourissima 2011 » les 21, 22 et 23 janvier, au Grand Palais de Lille. L'occasion nous y sera donnée de réaliser une démonstration de tissage au sein d'un stand réunissant 21 structures

muséales et associatives de qualité. Quelques jours plus tôt, le 20, à l'invitation de l'Office du Tourisme de Comines-Warneton, nous serons présents au salon de l'OKRA (organisme pour la diffusion culturelle et touristique en Flandre) à Merelbeke.

Mais ce qui nous rend fou de joie, en ce début 2010, est la confirmation des Aides à la Promotion de l'Emploi. En effet, le Ministre wallon du Budget, André Antoine, a daigné signer la reconduction, pour une année, des quelque 28000 € de subsides destinés aux salaires des deux employés de notre institution ce qui, cumulé avec les 20000 € octroyés par le Ministère de la Culture de la Communauté française de Belgique, porte à 48000 € le total des sommes allouées au Musée, sans compter l'aide récurrente de la Ville de Comines-Warneton qui s'est engagée depuis déjà plusieurs années à combler la part non subsidiée des emplois. Comme de coutume, mon équipe gèrera ces crédits « en bon père de famille » parce que notre métier ne se conçoit qu'avec passion, probité et opiniâtreté. Mais permettez-moi encore, en ce début d'année, de remercier tous ceux sans qui notre institution ne serait pas ce fleuron cominois qu'elle est : la Ville, les Pouvoirs Publics, les bénévoles et autres collaborateurs et, *last but not least*, vous, vous qui arpentez nos travées pour rendre la mémoire rubanière vivante !

En outre, nous vous promettons une saison muséale 2011 rythmée par un agenda centré à la fois sur le thème des quatre éléments (eau, air, terre, feu) et autour de Victor Hugo. Tout ceci ne peut que vous inciter à venir pousser nos portes qui vous sont grandes ouvertes.

A vous y (re)voir !

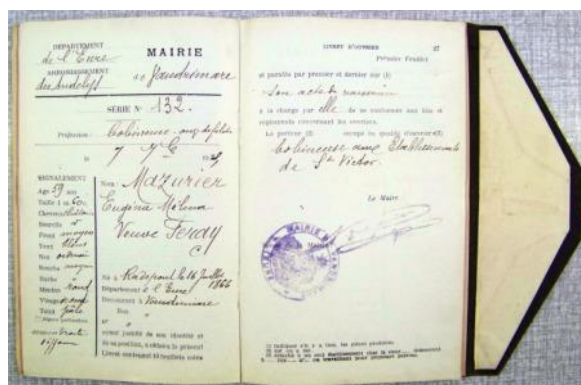
Olivier CLYNCKEMAILLIE
Conservateur du Musée de la Rubanerie cominoise



Un ruban aux couleurs de la fête (MRc595) pour célébrer l'an neuf dans la joie et la fraternité chères aux « bleu-vîntes ».

Dans les archives du travail...

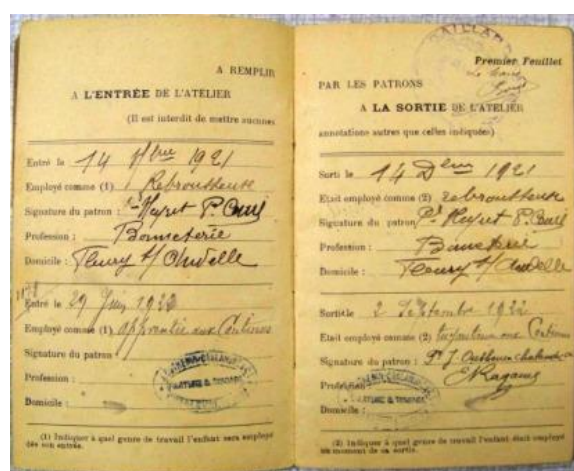
La mise au travail des enfants a toujours interpellé le grand public, même si la jeune génération actuelle ne s'imagine que fort peu les conditions qui existaient à l'époque de nos arrière grands-parents. Dans les collections en cours d'inventorisation du Musée de la Rubanerie cominoise, outre quelques clichés d'époque, de nombreux carnets en attestent. Ceux-ci témoignent que l'instruction obligatoire est chose récente dans l'histoire des hommes et que si, aujourd'hui, un enfant ne peut quitter l'école avant d'avoir accompli ses dix-huit ans, nos anciens se souciaient fort peu de cet acquis. On connaissait les livrets d'ouvriers (tel celui ayant appartenu à Eugénie Mélina Mazurier, inventorié MRc779), instruments traditionnels de contrôle et d'enregistrement des tâches confiées aux adultes, agrémentés de textes légaux portant sur les droits et les devoirs de chaque partie (le patron comme l'employé). Ainsi, sur celui de Madame Mazurier, bobineuse de profession, dans la case réservée aux signes particuliers, on apprend que les mouvements répétés de son métier lui ont valu de posséder une « main droite difforme ». On y découvre aussi que la retraite à 60 ans n'était pas de mise...



Livret d'ouvrier de Madame Eugénie Mazurier, veuve Feray (MRc779), délivré en 1920 à Vandrimare (Eure - Normandie).

Dans le même ordre d'esprit, la République Française institua, par édit légal du 2 novembre 1892 (modifié par la loi du 30 mars 1900), un carnet de « Travail des enfants dans l'industrie ». Au sein de ces pages empreintes d'histoire, le cheminement d'un être se lit comme un roman. Ainsi, dans un des nombreux carnets conservés au Musée (MRc778), le parcours de Jeanne-Germaine Guilbert, née le 28 juin 1909 à Mont-Saint-Aignan, près de Rouen, en Haute-Normandie, se dévoile, depuis sa ville natale de Seine-Maritime jusqu'à son engagement à Fleury-sur-Andelle.

Entrée à 12 ans comme rebrousseuse (c'est-à-dire une ouvrière qui « conduit et surveille une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication de produits textiles et qui procède aux opérations de mise en marche, de réglages simples, de contrôle, de préparation et d'approvisionnement de la machine, intervient en cas d'incident et assure l'entretien courant des équipements »), Jeanne se retrouve, un an plus tard, apprentie aux continus avant de terminer sa carrière comme rattacheuse, promotion qu'elle décroche en 1923 après avoir quitté temporairement, entre septembre et décembre 1922, les établissements de Fleury-sur-Andelle pour la filature de Saint-Paul à Rouen.



Etats de service de la jeune Jeanne Guilbert (MRc778) entrée à 12 ans comme rebrousseuse dans une bonneterie de l'Eure.

Ces carnets d'enfants travailleurs, après avoir été délivrés gratuitement par le maire de la commune où résidait l'ouvrier, étaient à remplir uniquement par les patrons. Toutefois, si l'enfant avait entre 12 et 13 ans, il devait, conformément aux dispositions légales de 1882, justifier l'obtention de son certificat d'études primaires ainsi qu'un titre d'aptitude physique délivré par un médecin conventionné. Au terme des 10 feuillets recensant les entrées et sorties des ateliers, le texte complet de la loi du 2 novembre 1892, modifiée par celle du 30 mars 1900, rappelait les droits du travailleur.

Vous désirez être tenu au courant de nos activités, vous souhaitez recevoir notre bulletin par courriel ou vous voulez soutenir le Musée : une seule adresse :

Musée de la Rubanerie cominoise
Centre de la Rubanerie cominoise asbl
Rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton
Tél : 056/ 58 77 68 ou 056/ 48 55 95
museedelarubanerie.comines@yahoo.fr ou larubanerie@yahoo.fr
Editeur responsable : Olivier Clynckemaillie, rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton

